

Le message des femmes pacifistes

Autor(en): **Ragaz, Clara**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 556

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

se rendent compte, au cours de leur activité professionnelle, des lacunes de leur préparation et s'efforcent de les combler, parfois au prix de vrais sacrifices personnels, d'autres se satisfont de cet équipement incomplet, et nuisent grandement par là aussi bien à leur carrière qu'au public. Dans la plupart des cantons, il est impossible d'empêcher qui que ce soit de se faire passer pour infirmière, même si elle n'a reçu aucune préparation. Or, l'état de mobilisation et de préparation à la guerre a accru les besoins de personnel sanitaire, et ce pourrait être un danger pour la communauté de ne pas faire la distinction entre des infirmières professionnellement instruites, et de simples auxiliaires.

L'on peut dire assurément que les cantons ont la possibilité de rendre obligatoire chez eux la préparation professionnelle des infirmières, mais jusqu'à présent un petit nombre d'entre eux seulement ont fait usage de ce droit, et les inconvénients signalés plus haut ne pourront être évités que lorsque seront adoptées des mesures minimales, mais valables pour toute la Suisse, et d'après lesquelles notamment une autorisation officielle, délivrée exclusivement après examen, donnera seule le droit d'exercer la profession, et protégera ainsi l'uniforme de l'infirmière reconnue. Par ailleurs mesure pourrait être introduite sans porter le moins du monde atteinte à la diversité des habitudes et des traditions, ni à celle des langues et des confessions.

Malheureusement, aussi longtemps que manquera la base juridique imposant la préparation nécessaire à toutes les professionnelles, qu'il s'agisse des soins aux malades, des carrières auxiliaires de la médecine, ou du service domestique, toute amélioration du statut de ces carrières sera impossible. Aussi longtemps que durera cette situation, les progrès qu'implique la première partie de l'article 34^{ter} dans sa nouvelle rédaction ne pourront pas donner tout leur effet, et les efforts de toutes les organisations, tant professionnelles que d'utilité publique, qui, depuis des années, réclament ces réformes, ne pourront aboutir qu'à des succès partiels, sans rien de plus.

Cependant, ne nous décourageons pas, et ne jetons pas le manche après la cognée. Un utile travail préparatoire a déjà été accompli, de solides arguments ont été rassemblés, qu'il s'agit seulement maintenant de faire valoir. Nous avons perdu une espérance, mais sommes aussi plus riches d'une expérience!

OFFICE SUISSE

POUR LES PROFESSIONS FÉMININES.

(Trad. française.)

¹ Voir plus loin sur ce sujet la lettre d'une de nos correspondantes. (Réd.)

IN MEMORIAM

Clara Michel-Delins
(1852-1939)

A Genève est décédée le 21 octobre, à l'âge de 87 ans, Mme Clara Michel-Delins, dont le nom évoque pour ceux qui l'ont connue tout un passé intellectuel, et largement ouvert aux idées féministes. Fille du libraire Delay, qui joua un rôle dans le mouvement littéraire en contribuant à fonder la librairie Grassart à Paris, et femme du critique littéraire russe Michel Delins, qui fit

beaucoup, avec de Vogué, pour répandre la littérature de son pays à l'étranger, elle avait été l'une des premières, sinon la première, des femmes inscrites comme étudiantes à l'Université de Genève, et remporta, sauf erreur, le prix de philosophie pour un concours à cette même Université, ce qui, vers 1880, était une nouveauté presque révolutionnaire!

Son activité, dans la suite, et du fait de son mariage, fut surtout littéraire, mais elle s'insérait cependant vivement au féminisme, et si ses longues absences de Genève et ses séjours à Paris et à Nice l'empêchèrent de prendre contact avec notre mouvement, elle collabora cependant à notre journal en lui adressant, en octobre 1921,

Le message des femmes pacifistes

N. D. L. R. — Nous l'avons si fréquemment entendu déclarer, au cours de ces deux derniers mois, et avec un méprisant haussement d'épaules, que tout l'effort des pacifistes avait été lamentablement vain, leur temps inutilement gaspillé, et leurs paroles envolées avec les premiers coups de canon, que nous sommes certaines d'intéresser nos lecteurs en leur donnant ci-après la traduction française de la lettre d'une belle inspiration que Mme Ragaz, présidente de la branche suisse de la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté, vient d'adresser aux présidentes de toutes les grandes organisations féminines nationales. Cette lettre constitue, en effet, une réponse à la question que se posent maintenant aussi bien des pacifistes blanchies sous le harnais que les protagonistes des méthodes opposées pour garantir la paix, et c'est pour cette raison qu'elle sera lue avec attention et méditées avec fruit.

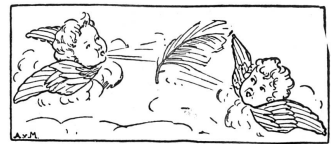
... Encore toutes bouleversées par l'horrible réalité de l'état de guerre qui règne maintenant à nouveau dans une grande partie de l'Europe, nous ne pouvons méconnaître le danger de l'extension de cette guerre aux Etats neutres. La mobilisation générale suisse nous a fait réaliser combien sérieuse est la situation de notre pays; et d'autre part, et même si nous devions une fois encore jouir du privilège — que nous n'avons pourtant pas mérité — d'éviter d'être entraînés dans l'atroce mêlée, nos relations avec les pays voisins sont trop étroites pour que nous ne souffrions pas aussi, comme si nous les éprouvions nous-mêmes, de la détresse et de l'horreur qui ont fondu sur eux.

Si nous nous adressons à vous, aujourd'hui, en qualité de membre du Comité de la Branche suisse de la Ligue Internationale de Femmes, c'est d'une part parce que toutes, nous nous posons cette question: «Avons-nous vraiment fait tout ce que nous pouvions pour éviter la catastrophe?» Et, d'autre part, c'est parce que, constamment, l'on nous interpelle, nous autres pacifistes, nous demandant si nous ne reconnaissons pas maintenant que nos efforts ne nous ont conduites à aucun résultat, que nous nous sommes trompées, et que les autres avaient raison qui plaçaient leur confiance plutôt dans les armements que dans le Pacte de la S. d. N. ou les tribunaux d'arbitrage?

À ceux qui nous posent cette question, nous tenons à répondre que cela a été pour beaucoup d'entre nous un terrible dilemme de devoir attendre de l'emploi de la force militaire la défense du droit, alors que tout notre effort avait justement porté sur la renonciation définitive à l'emploi de la force. Mais il serait injuste de nous en faire un reproche.

Un article sur Mrs. Winthigham, la seconde femme élue au Parlement britannique. Article nettement suffragiste et qui se termine par ces mots, qui sont de pleine actualité vingt-quatre ans plus tard: «Que les femmes qui se débattent à leurs devoirs civiques méditent cet exemple; qu'elles n'oublient pas que, dans la crise chaotique du monde que nous traversons, l'avenir est aux peuples qui agissent et défendent leurs droits, et non à ceux qui s'endorment dans une béate quiétude.»

Aux parents et aux amis de Mme Michel-Delins, l'assurance de notre sympathie et de nos regrets.
M. F.



DE-CI, DE-LÀ

Chez nous et ailleurs.

Ce titre, donné à une récente conférence suffragiste, nous revenait à la mémoire en feuilletant la petite brochure de propagande, extrêmement bien faite, que des amies finlandaises adressent de droite et de gauche pour faire mieux connaître leur pays dans le danger qui le menace, et par là même lui gagner toutes les sympathies de l'opinion publique. Car, en effet, dans ces quelques pages, largement illustrées, et qui donnent une idée générale de l'histoire, de l'organisation politique, de la situation géographique, économique, littéraire, artistique, etc., de la Finlande, plus d'une page entière est réservée à la situation de la femme finlandaise, à l'exposé des droits qu'elle possède, à son rôle dans les professions, à l'activité des organisations féminines...

Se représente-t-on un Office de tourisme ou un Secrétariat de propagande quelconque chez nous, consacrant une des précieuses pages d'une publication à la situation de la femme suisse?... Aussi bien, ils ne pourraient qu'avoir honte de devoir reconnaître publiquement notre infériorité — qui est aussi la leur!

Les femmes à l'aide.

On nous écrit de La Neuveville:

«L'ostracisme dont se plaint le Mouvement à l'égard de l'aide offerte par les femmes pour parer à la désorganisation de la vie civile créée par la mobilisation, — cet ostracisme n'a heureusement pas pesé sur notre petite ville, où toutes les bonnes volontés ont été acceptées avec reconnaissance, sans aucune distinction de sexe ni d'âge. Si les écoles ont été fermées les premiers jours, des mesures furent aussitôt prises pour trouver des locaux de fortune et des remplaçants: c'est ainsi que l'Ecole de commerce a fait appel à trois demoiselles, dont deux candidates au diplôme de sciences commerciales. L'école primaire profita de l'offre d'une institutrice d'un pensionnat de la ville, et le «Progymnase» fut reconnaissant à Mlle Germiquet, bien connue des Sociétés féministes, de bien vouloir reprendre son poste abandonné il y a cinq ans. Trois dames rendent également de grands services au Bureau de l'alimentation et au Secrétariat municipal. Tout cela s'est fait simplement et sans polémique.»

A. K.

Bravo, La Neuveville!

Une étudiante âgée de 17 ans.

La plus jeune étudiante immatriculée dans une Université suisse a été certainement cette jeune Polonaise qui a fait brillamment sa maturité en Angleterre et qui, pour être immatriculée à 17 ans à l'Université de Genève, a dû obtenir une dispense d'âge.

S. F.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés



Glané dans la presse...

Coordonnons, n'éparpillons pas!

Nous empruntons à l'Information au service du travail social (*Lausanne*) les considérations suivantes, utiles à méditer en ces temps où chacun, brûlant du désir bien naturel de se rendre utile, risque, par un élan de bonne volonté mal dirigé, de gaspiller des efforts, du temps et de l'argent, en cherchant à créer à nouveau ce qui existe déjà:

...N'oublions pas que la Suisse est un pays riche en œuvres sociales de tous les genres, et, avant de fonder de nouveaux groupes et de nouvelles associations qui s'occupent de cas restés encore sans secours, examinons bien s'il n'existe pas déjà une œuvre qui pourrait fournir son appui. Très souvent il y a des gens qui ne sont pas secourus parce qu'ils ignorent à quelle porte ils devraient frapper. Renseignons-les, et, pour pouvoir le faire d'une façon vraiment utile, renseignons-nous. D'autre part, créer une œuvre destinée à remplir la même tâche ou à peu près la même tâche qu'une institution déjà fondée est un non-sens: on n'arrive qu'à doubler les frais d'ex-

ploitation, à disperser les efforts, à encourager les profiteurs. En effet, les œuvres qui fonctionnent depuis longtemps déjà ont fait leurs preuves et leurs expériences; elles ont à leur service des collaborateurs éprouvés qui savent se retourner, qui sont en relation avec les autorités, qui pourront donner des conseils utiles, des indications précieuses. D'autre part, et si triste que cela puisse paraître, reconnaissons qu'il y a toujours des individus qui cherchent à profiter des élan de la générosité publique et à tirer des secours de deux ou trois côtés à la fois. S'ils ne faisaient que «profiter», le mal ne serait pas si grand; mais, en profitant, ils font tort aux nécessités honnêtes et discretes qui tireroient moins — pas assez peut-être — parce que les profiteurs auront accaparé double part. Si les secours sont centralisés, plus moyen pour les gens sans scrupule de manger à deux, trois ou même quatre râteliers. Une fois de plus, nous supplions nos amis de bien vouloir adresser toutes les personnes qui ont besoin d'être aidées aux organisations déjà créées, de soutenir de leur appui moral et financier les institutions qui ont prouvé qu'elles savent travailler et dont les efforts sont coordonnés. C'est ainsi que l'armée suisse possède tout un réseau d'œuvres sociales très bien organisées, pouvant suffire aux besoins de nos soldats, à la condition que toute la population civile qui en a les moyens collabore avec elles.

La moralité publique en temps de guerre

Dans Jus Suffragii, Alison Neilans, bien connue dans tous les milieux qui luttent contre l'immoralité, publie des réflexions dont nous extrayons quelques fragments:

... Les conditions habituelles de vie ont été bouleversées par la guerre, non seulement dans les pays belligérants, mais encore dans les pays neutres, du fait de la convocation de masses considérables d'hommes sous les drapeaux, et dans certains cas aussi de femmes pour le Service National. Aussi est-il urgent que les femmes fassent tout leur effort pour inspirer et encourager un haut idéal de moralité parmi les jeunes de leur pays, et notamment continuent activement à s'opposer à toutes les théories comme à tous les actes qui tendent à brutaliser le côté sexuel de la vie. Si nous croyons réellement en la démocratie, notre devoir n'est pas seulement de réclamer la liberté, mais aussi de rappeler à tous que la liberté n'est que la responsabilité de sa conduite librement acceptée par chacun...

... On se souvient de la résolution votée par le Congrès de Copenhague concernant l'organisation des loisirs de la jeunesse aux armées. Actuellement, et puisque en Grande-Bretagne les femmes ont aussi été appelées dans les services nationaux de secours, cette résolution s'applique aux deux sexes, et des occasions de détente physique et mentale doivent être trouvées pour tous ceux et toutes celles qui sont privés de toute activité intéressante, ou qui, sans parents et sans amis, se sentent solitaires...

... Insistons encore sur la nécessité de suivre avec attention et vigilance les décisions et les actes des gouvernements relativement aux mœurs vénériennes. Rappelons-nous que les maisons de tolérance sont un encouragement donné à la prostitution, et excitent les jeunes gens à se complaire à une sexualité dangereuse et brutale.

Rappelons-nous aussi que la méthode de fournir aux jeunes soldats des «paquets prophylactiques» leur donne seulement l'idée de prendre des précautions contre la contagion vénérienne, et n'attire nullement leur attention sur la nécessité de réfréner leurs relations sexuelles de nature irrégulière... Ce n'est pas parce que nous vivons en temps de guerre et sous un régime militaire que nous devons oublier les principes en lesquels nous croyons, et notre tâche doit être de nous opposer à tout ce qui sappe la responsabilité individuelle. C'est ici le lieu de citer cette parole du Dr. Cavillon, inspecteur général au Ministère de la Santé publique en France:

«L'essentiel est que tout jeune homme sache la différence entre l'amour et le désir; qu'il lui soit enseigné à se respecter lui-même et à respecter la femme; qu'il sache qu'il n'y a pas deux niveaux de morale, l'un pour les hommes et l'autre pour les femmes, mais une règle de vie pour les deux sexes basée sur le même principe.»

A propos du Pavillon de la femme suisse à l'Exposition: un témoignage masculin

Du Programme officiel de l'Exposition, dans un des derniers numéros parus avant la fermeture:

... Car ce ne sont pas seulement des impressions de fierté que ressent le citoyen suisse tout au long de la *Hohe Strasse*. Il y a là un pavillon dont la visite est presque pénible à un véritable démocrate, et duquel pourtant il ne peut s'arracher. Car lorsqu'il va s'éloigner, son regard est retenu par le va-et-vient des figurines suffra-